

Arrêté n°SAGJ-23-014

Portant sur la recevabilité des candidatures déposées dans le cadre du renouvellement partiel des membres des conseils centraux de l'Université du Mans - Scrutins du 11 avril 2023

RECEVABILITE DES CANDIDATURES**RENOUVELLEMENT INTEGRAL DES MEMBRES DES COLLEGES DES USAGERS****RENOUVELLEMENT PARTIEL DES MEMBRES DES COLLEGES DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS****CONSEILS CENTRAUX DE L'UNIVERSITE****Scrutins du 11 avril 2023**

- VU** le Code de l'Education et notamment ses articles L.719-1 à L.719-3 et D.719-1 à D.719-40;
- VU** les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'administration réuni en séance le 12 octobre 2017 ;
- VU** l'arrêté n°SAGJ-23-008 du 3 mars 2023 portant sur l'organisation du renouvellement partiel des membres des conseils centraux de l'Université du Mans - Scrutins du 11 avril 2023 ;
- VU** l'arrêté n°SAGJ-22-047 du 13 octobre 2022 portant sur la composition des conseils centraux de l'Université du Mans ;
- VU** l'arrêté n°SAGJ-22-026 du 20 mai 2022 portant sur la composition du comité électoral consultatif de l'établissement ;
- VU** la consultation du comité électoral consultatif en date du 3 avril 2023 ;
- VU** les résultats des tirages au sort effectués le lundi 3 avril 2023 et déterminant l'ordre d'affichage des candidatures pour ces scrutins du 11 avril 2023.

Arrêté n°SAGJ-23-014

Portant sur la recevabilité des candidatures déposées dans le cadre du renouvellement partiel des membres des conseils centraux de l'Université du Mans - Scrutins du 11 avril 2023

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE

ARTICLE 1 - Candidatures déclarées recevables

L'arrêté SAGJ-23-008 du 3 mars 2023, susvisé, portant sur l'organisation du renouvellement partiel des membres des conseils centraux de l'Université du Mans - Scrutins du 11 avril 2023, avait fixé la date limite de dépôt des candidatures au vendredi 31 mars 2023 à 16 h.

Les listes de candidatures et les candidatures individuelles déclarées recevables dans chacun des collèges concernés compte tenu du périmètre des élections figurent en annexes 1, 2 et 3 du présent arrêté.

Les candidatures déclarées recevables sont présentées dans l'ordre des tirages au sort effectués le lundi 3 mars 2023.

ARTICLE 2 - Candidatures déclarées irrecevables

Aucune liste de candidatures, ni aucune candidature individuelle n'est déclarée irrecevable.

ARTICLE 3 - Absence de candidature

Aucune liste de candidature et aucune candidature n'ayant été déposée pour le collège des usagers (doctorants) de la Commission de la recherche, secteur droit, économie et gestion, secteur lettres, sciences humaines et sociales et secteur sciences et technologies, de nouvelles élections devront être organisées par le Président prochainement.

ARTICLE 4 - Exécution

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 - Publication

Le présent arrêté sera mis en ligne sur le site internet de l'université www.univ-lemans.fr, rubrique « Université », « Élections 2023 - Conseils centraux » et affiché au sein de chaque composante de l'établissement à la diligence de leur responsable administratif.

Pascal LEROUX



Arrêté transmis au rectorat le 3/04/23

Publié le: 3/04/23

Arrêté n°SAGJ-23-014

Portant sur la recevabilité des candidatures déposées dans le cadre du renouvellement partiel des membres des conseils centraux de l'Université du Mans - Scrutins du 11 avril 2023

Annexe 1 : Sièges à pourvoir au sein du Conseil d'administration

	COLLEGES ELECTORAUX	SIEGES A POURVOIR	CANDIDATURES
Conseil d'administration	Collège des usagers	12	<p>UNEF le syndicat étudiant et étudiant.e.s mobilisé.e.s Appartenance et soutien : MJCF 72, section FSU de l'Université du Mans, CGT Crous de Nantes Pays de Loire</p> <p>Laura GOURGAND Lucas BARBIER Marie MERRIEN Evan PLARD Iona CHEVALLIER Damien BOULANGER Lucie BARBIER Tom BARTHES Phoebe GALAIS Kyllian THIREAU</p> <p>***</p> <p>BOUGE TON CAMPUS avec tes assos Appartenance et soutien : AFJEM, AESTAPS le Mans, AEDEG, le BDLC, AEH, AGM, ASIMOV, le Studio, PEIDE, Asso BioGéol, BDE Spanglish, L'EpiSol, Univ'Vert, AFNEUS, ANESTAPS, ARES, AFNEG, FNAEL et la FAGE</p> <p>Danyel MEZITI Lucie LAFFARGUE Alan CHAMPRENAULT Florette CHASSE Andy HARAN Rose MAICHE Charaffaine SOUFFOU Carole BONNET Romyel-Grace MBUNGU-NGOMA Manon LECOURT Némo DEMARQUAY Tania DOSSO</p> <p>***</p> <p>L'alternative écolo et solidaire Appartenance et soutien : L'alternative Jacques-Gérard MPONDO TOUTOU Alice ROUQUAYROL Gotran MAHOUNGOU DIBOUNGA Chloé LAMY Abdulmanan SHIRZAI Clara DIAB</p> <p>***</p> <p>UNI : On agit, tu réussis ! Appartenance et soutien : UNI Mathis LEMOINE Eloise LEBALLEUR Vincent BARDET Alix CADOR Tristan PROVOST Clémence BODARD</p>

Arrêté n°SAGJ-23-014

Portant sur la recevabilité des candidatures déposées dans le cadre du renouvellement partiel des membres des conseils centraux de l'Université du Mans - Scrutins du 11 avril 2023

Annexe 2 : Sièges à pourvoir au sein de la Commission de la formation et de la vie universitaire

	COLLEGES ELECTORAUX	SECTEUR / DOMAINE	SIEGES A POURVOIR	CANDIDATURES
Commission de la formation et de la vie universitaire	Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés	Secteur Lettres, Sciences Humaines et Sociales	1	Mohammed Rédouane ABOUEDDAHAB

	COLLEGES ELECTORAUX	SECTEUR / DOMAINE	SIEGES A POURVOIR	CANDIDATURES
Commission de la formation et de la vie universitaire	Collège des usagers	Secteur Droit, Économie et Gestion	8	<p>BOUGE TON CAMPUS avec tes assos Appartenance et soutien : AFJEM, AESTAPS le Mans, AEDEG, le BDLC, AEH, AGM, ASIMOV, le Studio, PEIDE, Asso BioGéol, BDE Spanglish, L'EpiSol, Univ'Vert, AFNEUS, ANESTAPS, ARES, AFNEG, FNAEL et la FAGE</p> <p>Lucas CHESNOT Marie BANGOURA Maël MOCCAND Lucie JAGLAIN Alexandre GOUX Sandrella AL KHATIB Gwendal DANGEARD Laurie GOHIER</p> <p>***</p> <p>L'alternative écolo et solidaire Appartenance et soutien : L'alternative</p> <p>Augustin ROUVRE Marie BELAN Augustin BONNEFOY Elise HARDY</p> <p>***</p> <p>UNI : on agit, tu réussis ! Appartenance et soutien : UNI</p> <p>Alix CADOR Joey DEBERSEE Eloïse LEBALLEUR Matthias HIRET</p>

Arrêté n°SAGJ-23-014

Portant sur la recevabilité des candidatures déposées dans le cadre du renouvellement partiel des membres des conseils centraux de l'Université du Mans - Scrutins du 11 avril 2023

	COLLEGES ELECTORAUX	SECTEUR / DOMAINE	SIEGES A POURVOIR	CANDIDATURES
Commission de la formation et de la vie universitaire	Collège des usagers	Secteur Lettres, Sciences Humaines et Sociales	8	<p>UNEF le syndicat étudiant et étudiant.e.s mobilisé.e.s Appartenance et soutien : MJCF 72, section FSU de l'Université du Mans, CGT Crous de Nantes Pays de Loire</p> <p>Marie MERRIEN Zyad BENTAHAR Laura GOURGAND Rémi BUTTARD Elise HOYAU Kyllian THIREAU Phoebe GALAIS Louis RENOU</p> <p>***</p> <p>BOUGE TON CAMPUS avec tes assos Appartenance et soutien : AFJEM, AESTAPS le Mans, AEDEG, le BDLC, AEH, AGM, ASIMOV, le Studio, PEIDE, Asso BioGéol, BDE Spanglish, L'EpiSol, Univ'Vert, AFNEUS, ANESTAPS, ARES, AFNEG, FNAEL et la FAGE</p> <p>Nicolas THIEFFRY Louanne AUCHERE Sami NECER Carole BOURGANEUF Maxime PETITJEAN Camille PAGEOT Néo GOUSSE Lorette LARCENET</p> <p>***</p> <p>L'alternative écolo et solidaire Appartenance et soutien : L'alternative</p> <p>Maëva BERTHELOT Kelven PELLETIER Sibylle BRAULT Jonathan GIRARD Chloé FROGER</p>

Arrêté n°SAGJ-23-014

Portant sur la recevabilité des candidatures déposées dans le cadre du renouvellement partiel des membres des conseils centraux de l'Université du Mans - Scrutins du 11 avril 2023

	COLLEGES ELECTORAUX	SECTEUR / DOMAINE	SIEGES A POURVOIR	CANDIDATURES
Commission de la formation et de la vie universitaire	Collège des usagers	Domaine des Sciences et Techniques	8	<p>UNEF le syndicat étudiant et étudiant.e.s mobilisé.e.s Appartenance et soutien : MJCF 72, section FSU de l'Université du Mans, CGT Crous de Nantes Pays de Loire</p> <p>Tom BARTHES Camille GLANDAIS Antonin MARTINEAU Lou-Anne GOUTIER Anthony GEORGET</p> <p>***</p> <p>BOUGE TON CAMPUS avec tes assos Appartenance et soutien : AFJEM, AESTAPS le Mans, AEDEG, le BDLC, AEH, AGM, ASIMOV, le Studio, PEIDE, Asso BioGéol, BDE Spanglish, L'EpiSol, Univ'Vert, AFNEUS, ANESTAPS, ARES, AFNEG, FNAEL et la FAGE</p> <p>Ange DESPERT Tania DOSSO Mohamed BESBES Elisa DELAMARRE Grégoire PLANCON Marine BOUCHEREAU</p> <p>***</p> <p>L'alternative écolo et solidaire Appartenance et soutien : L'alternative</p> <p>Claire AIGUILLON Gotron MAHOUNGOU DIBOUNGA Sila GUL Abdul Kader MANDIANGU Emma DAUMARD</p>

Arrêté n°SAGJ-23-014

Portant sur la recevabilité des candidatures déposées dans le cadre du renouvellement partiel des membres des conseils centraux de l'Université du Mans - Scrutins du 11 avril 2023

	COLLEGES ELECTORAUX	SECTEUR / DOMAINE	SIEGES A POURVOIR	CANDIDATURES
Commission de la formation et de la vie universitaire	Collège des usagers	Domaine Technologique	8	<p>BOUGE TON CAMPUS avec tes assos Appartenance et soutien : AFJEM, AESTAPS le Mans, AEDEG, le BDLC, AEH, AGM, ASIMOV, le Studio, PEIDE, Asso BioGéol, BDE Spanglish, L'EpiSol, Univ'Vert, AFNEUS, ANESTAPS, ARES, AFNEG, FNAEL et la FAGE</p> <p>Manon LECOURT Marius GANDON Marie GIBON Némo DEMARQUAY</p> <p>***</p> <p>L'alternative écolo et solidaire Appartenance et soutien : L'alternative</p> <p>Mohan LEONARD Ines MOUDA Maxime CARRICO Ariane MASSIP Killian CHUPIN</p>

Arrêté n°SAGJ-23-014

Portant sur la recevabilité des candidatures déposées dans le cadre du renouvellement partiel des membres des conseils centraux de l'Université du Mans - Scrutins du 11 avril 2023

Annexe 3 : Sièges à pourvoir au sein de la Commission de la recherche

	COLLEGES ELECTORAUX	SECTEUR	SIEGES A POURVOIR	CANDIDATURES
Commission de la recherche	Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés	Secteur Droit, Économie et Gestion	1	Fabien BOTTINI

	COLLEGES ELECTORAUX	SECTEUR	SIEGES A POURVOIR	CANDIDATURES
Commission de la recherche	Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés n'appartenant pas au collège précédent et titulaires d'une habilitation à diriger des recherches	Secteur Droit, Économie et Gestion	1	Magali BOUTEILLE BRIGANT *** Sylvie BLASCO *** Sandrine DRAPIER